

# LA RÉFORME DES LYCÉES

## LA RÉFORME DU LYCÉE, UNE MISE EN ŒUVRE TROP RAPIDE ?

2018-2021, c'est le temps de la mise en place des réformes du lycée et du baccalauréat de la voie générale et technologique. Les élèves concernés subissent de plein fouet les aléas induits par ce changement de système.

La FCPE regrette que cette réforme n'aille pas au bout de sa logique : alléger un bac déjà très lourd ; des orientations parfois subies et un choix de spécialités inégal selon le territoire.

Par ailleurs, la FCPE déplore que cette réforme se mette en place dans un contexte de réduction budgétaire. Mais il n'en reste pas moins que les élèves ont besoin d'adultes formés et en nombre suffisant auprès d'eux.

## RAPIDITÉ ET MANQUE D'ANTICIPATION

Le stress provoqué par l'examen du baccalauréat est exacerbé pour la « génération BAC2021 » qui navigue dans un lycée qui évolue sans cesse : ré-organisation des enseignements, nouveaux programmes, nouvelles modalités d'évaluation.

Il est toujours difficile d'appréhender la nouveauté pour les élèves et encore plus quand il y a un manque d'informations concrètes sur le déroulé des épreuves (Que seront les E3C ? Que sera le grand oral ?), comme sur leur parcours scolaire et leur orientation post bac (Comment choisir ses spécialités ? Quelle spécialité abandonner ? Quelles conséquences dans Parcoursup ?)

## LA LIBERTÉ DE CHOIX EN QUESTION

Dans la voie générale, les élèves ont la possibilité, en théorie, de choisir plus librement ce qu'ils veulent apprendre, grâce aux spécialités. Dans la réalité, cette liberté de choix se heurte de plein fouet aux contraintes d'emplois du temps et aux ressources humaines des établissements, ainsi qu'à l'offre locale. Des élèves se retrouvent ainsi à fréquenter plusieurs établissements, à suivre un enseignement à distance (par le CNED) ou doivent tout simplement renoncer à suivre l'enseignement voulu.

## LA VOIE TECHNOLOGIQUE, LA LAISSÉE-POUR-COMPTÉ DE LA RÉFORME

Les séries sont maintenues. Les spécialités sont imposées aux élèves selon la série choisie.

## UN LONG TUNNEL D'ÉPREUVES DÈS L'ENTRÉE EN PREMIÈRE

En 18 mois, les élèves subissent 3 séries d'épreuves communes de contrôle continu (E3C) ainsi que des épreuves terminales, auxquelles s'ajoute une part de contrôle continu – les moyennes des notes des bulletins de première et terminale. Le format hybride des E3C choisi par le ministère, très proche des « partiels », aboutit à une multiplication d'épreuves. Difficile dans ces conditions pour les élèves d'apprendre plus sereinement et de moins bachoter. La FCPE défend un véritable contrôle continu tout au long de la première et de la terminale, avec moins d'épreuves, qui sont sources de stress pour les élèves. L'évaluation par contrôle continu doit rendre compte de l'ensemble des compétences et des acquis des élèves à la sortie du lycée. Un élève ne peut pas jouer sa scolarité sur les seuls jours d'examen.

## L'AIDE À L'ORIENTATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Comme la FCPE l'avait demandé, la réforme a introduit 54 heures annuelles d'aide à l'orientation pour chaque niveau. Dans la réalité, ces 54 heures sont inégalement mises en œuvre et sont laissées à la libre appréciation des établissements. La réduction des postes de psychologues et des moyens des CIO met à mal la mise en place de cet accompagnement. Pour faire leurs choix, les élèves ont besoin de conseils d'accompagnement et de temps pour s'informer et réfléchir sur leur projet.

## DES TESTS DE POSITIONNEMENT INUTILES

En seconde, les élèves passent des tests de positionnement en mathématiques et français sur ordinateur, alors qu'à leur entrée au lycée, ils disposent déjà de leur livret scolaire et de leurs résultats au brevet. Ces éléments suffisent aux enseignants à connaître leurs points forts, leurs besoins et leurs éventuelles difficultés.

## UNE AMBITION ENTACHÉE DE RÉDUCTIONS DE POSTES

L'aide pédagogique comme les enseignements optionnels ou encore le dédoublement de classes sur certains cours sont mis en œuvre en fonction des moyens des établissements. Les réductions budgétaires rendent difficile la mise en place de ces dispositifs nécessaires à la réussite des élèves. La FCPE réclame une augmentation des moyens humains au lycée pour s'adapter à la diversité des élèves.



# LA NOUVELLE SECONDE VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Légende : Concerne les élèves depuis la rentrée 2019



## SEPTEMBRE

Tests de positionnement sur ordinateur

- ✓ Français
- ✓ Mathématiques

+

## LES ENSEIGNEMENTS

Tronc commun d'enseignement

- Français
- Histoire géographie
- Langues vivantes A et B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Ens. moral et civique
- Sciences numériques et technologies

+

1 ou 2 enseignements optionnels

- Les vœux ont été exprimés en fin de 3e.
- Si l'élève en choisit 2, il a l'obligation de prendre au moins un enseignement optionnel général. Il ne peut pas choisir 2 enseignements optionnels technologiques.

+

Accompagnement personnalisé

- Aide à l'orientation : 54 heures par an
- Aide pédagogique selon les besoins de l'élève

## 2e TRIMESTRE

• Les élèves expriment leurs souhaits de poursuivre dans la voie générale ou technologique. Ils indiquent leur choix de spécialités ou de séries pour la 1re.

• Le conseil de classe émet des recommandations.

## 3e TRIMESTRE

• Les élèves indiquent leur choix de spécialités ou séries qui a pu évoluer. Le conseil de classe rend son avis.

• En cas de désaccord sur la voie ou la série souhaitée, il est possible de faire appel auprès du rectorat qui tranchera. Sur le choix des spécialités, l'élève et ses parents ont le dernier mot.

# VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Légende : Concerne les élèves depuis la rentrée 2019



✓ 10 % de la note finale

Prise en compte des bulletins scolaires de première et terminale

TOUTE L'ANNÉE

AU 2e et 3e TRIMESTRE : PASSAGE DES E3C\*

✓ 30 % de la note finale

## CLASSE DE PREMIÈRE

1re série d'épreuves :

- Mi-janvier à mi-mars :

Hist. géo, langues vivantes A et B

2e série d'épreuves :

- Mi-avril à mi-juin :

Hist. géo, langues vivantes A et B,

ens. scientifique, ens.

de spécialité non retenue

pour la terminale

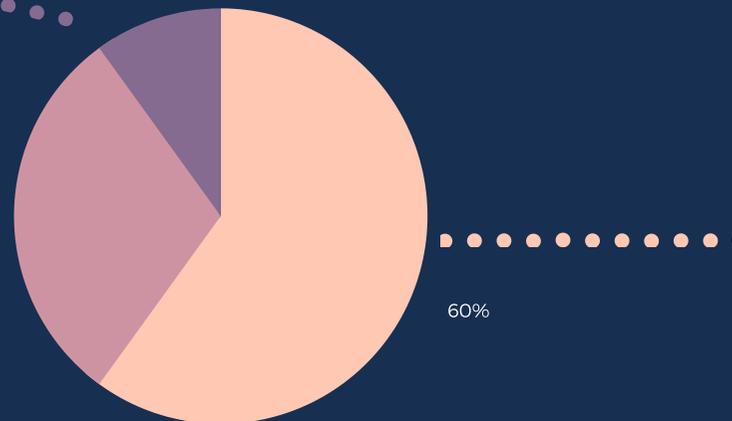
## CLASSE DE TERMINALE

3e série d'épreuves :

- Mai à juin :

Hist. géo, langues vivantes A et B, ens. scientifique

## Baccalauréat



✓ 60 % de la note finale

- 1 épreuve anticipée en première (français écrit et oral)

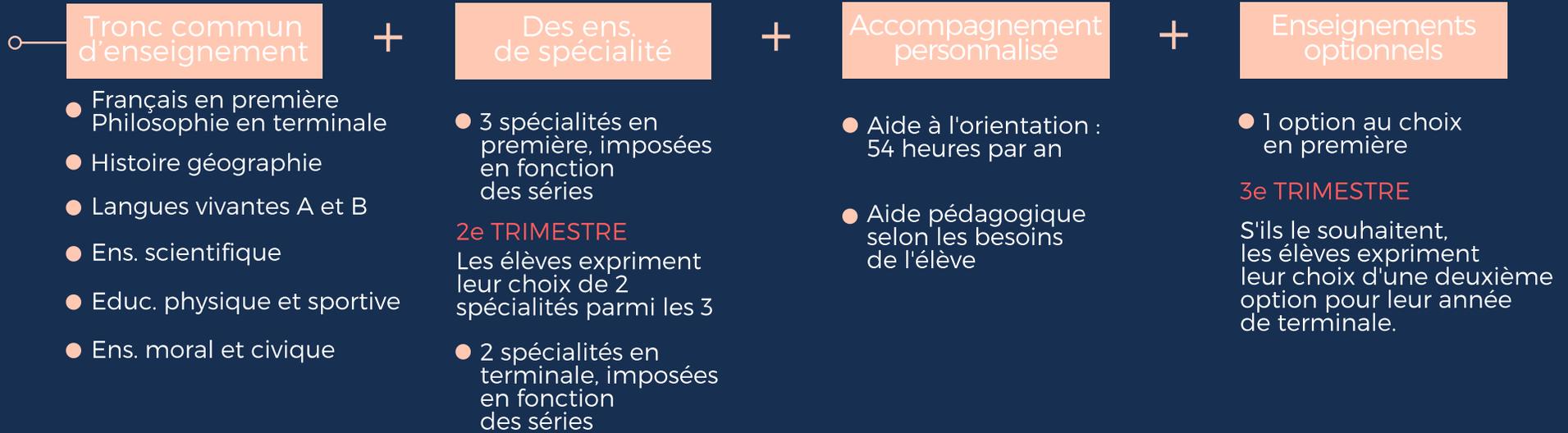
- 4 épreuves finales en terminale (2 ens. de spécialité, philosophie, grand oral)

\*E3C : épreuves communes de contrôle continu

# VOIE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

HUIT SÉRIES EXISTENT

Légende : Concerne les élèves depuis la rentrée 2019



✓ 10 % de la note finale

Prise en compte des bulletins scolaires de première et terminale

Baccalauréat

AU 2e et 3e TRIMESTRE : PASSAGE DES E3C\*

✓ 30 % de la note finale

**CLASSE DE PREMIÈRE**

1re série d'épreuves :

- Mi-janvier à mi-mars :

Hist. géo, langues vivantes A et B, mathématiques

2e série d'épreuves :

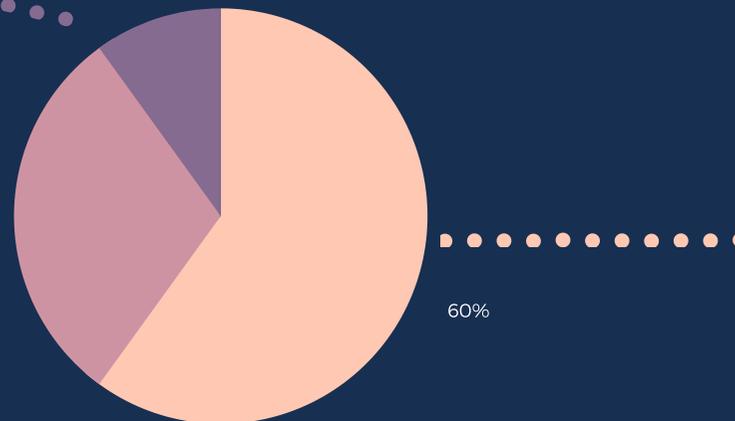
- Mi-avril à mi-juin : Hist. géo, langues vivantes A et B, mathématiques, ens. de spécialité non retenue pour la terminale

**CLASSE DE TERMINALE**

3e série d'épreuves :

- Mai à juin :

Hist. géo, langues vivantes A et B, mathématiques



✓ 60 % de la note finale

- 1 épreuve anticipée en première (français écrit et oral)  
- 4 épreuves finales en terminale (2 ens. de spécialité, philosophie, grand oral)

\*E3C : épreuves communes de contrôle continu